



GANDRANGE, le 5 septembre 2025

Monsieur le Président
du Tribunal Administratif de Strasbourg
31 Avenue de la Paix
BP 51038
67070 STRASBOURG CEDEX

Nos réf. : 1201/SC2025

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme de GANDRANGE et
Élaboration du Périmètre Délimité des Abords de l'Église Saint-Hubert
Désignation du Commissaire-Enquêteur

Monsieur le Président,

Le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme de GANDRANGE a été prescrit par délibération du 17 décembre 2019, arrêté par délibération du 13 mars 2025 puis transmis aux Personnes Publiques Associées pour consultation.

L'élaboration du Périmètre Délimité des Abords de l'Église Saint-Hubert de GANDRANGE a été parallèlement conduite. Prescrite par délibération, celle-ci a été arrêtée par délibération du 13 mars 2025 et le PDA transmis aux Personnes Publiques Associées pour consultation.

La procédure suivie permet désormais la mise à l'enquête publique conjointe des projets de révision du PLU et d'élaboration du PDA.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application de l'article R.153-12 du Code de l'Urbanisme, le Commissaire-Enquêteur appelé à conduire l'enquête publique conjointe (PLU + PDA) qui doit être effectuée au plus tôt.

Pour vous permettre de disposer de toutes les informations utiles, je vous adresse ci-joint, en communication, le dossier tel que je l'ai fait constituer pour être soumis à l'enquête publique dès que vous aurez bien voulu me donner votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Henri OCTAVE

République Française



Département
de la Moselle